CCH202 - Approfondissement des pratiques de médiation singulière

Mis à jour le 17-02-2025

Code : CCH202

Unité d'enseignement de type mixte

10 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **75 heures**

Responsabilité nationale :
EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / Emmanuelle BETTON

Contact national :

Cnam Entreprises

292 rue Saint Martin
292 rue saint martin
75003 PARIS 03
01 58 80 89 72

entreprises@cnam.fr

Présentation

Prérequis

Toute personne ayant suivi le cycle "Conduite de dispositifs de médiation singulière" au Cnam de Paris et ayant une pratique effective, régulière ou ponctuelle, de la conduite de médiation singulière (ou de dispositifs apparentés).

Prérequis : avoir suivi le cycle "Conduite de dispositifs de médiation singulière" au Cnam de Paris (cycle 1)

Inscription soumise à agrément :

Un entretien individuel d'agrément permettra de confirmer l'adéquation entre la formation proposée, le projet des candidats et les expériences réalisées en matière de médiation.
Candidature à adresser à entreprises.inter@lecnam.net : lettre de motivation mentionnant la session suivie en première année et les expériences d'accompagnements singuliers menés par chacun.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les propositions théoriques développées en première année (CCH201),
- Référer les pratiques au corpus théorique proposé,
- Explorer des dimensions d'analyse nouvelles relatives aux processus à l'œuvre dans les dispositifs de médiation expérimentés par chacun

Compétences

- Identifier les principaux phénomènes en jeu dans les dispositifs de médiation,
- Établir une relation de travail adéquate étant donnée la position adoptée par la personne en demande
- Choisir des modes d'intervention fondés, aptes à rendre le service attendu
- Développer une approche créative de la conduite de médiations singulières

Programme

Contenu

Dans la continuité de la première année, le contenu s'articule autour de points d'élaboration référés à différents domaines des sciences humaines : philosophie, sociologie, psychologie du travail, linguistique, psychanalyse…

1) Approfondissement des fondamentaux théoriques proposés en première année :

- L'inscription institutionnelle et la place des sujets dans le travail,
- Le recours au langage dans les médiations singulières,
- Les phénomènes en jeu dans le processus de médiation,
- La confrontation à l'altérité dans le travail.

2) Développement de dimensions théoriques complémentaires destinées à favoriser et soutenir le positionnement du médiateur dans la conduite du dispositif :

- Les savoir-faire spécifiques du médiateur,
- L'acte de médiation et ses effets,
- Les variations dans la mise au travail,
- Le lieu de l'interprétation en médiation,
- Quelle place pour une parole créative ?
- Les ouvertures et les limites du dispositif,

- …et d’autres points en fonction des besoins repérés.

3) Analyse réflexive des pratiques mises en œuvre

- Identification des dimensions à interroger dans les pratiques
- Repérage des référents théoriques concernés
- Exploration réflexive des problématiques en jeu

La démarche formative repose principalement sur :

- Des exposés thématiques proposés par les différents enseignants-formateurs,
- Des temps d’analyse de situations centrés sur la conduite de médiations singulières par les participants,
- Des travaux en ateliers avec les pairs en formation : élaboration des articulations pratiques / théorie,
- Des développements théoriques élaborés et présentés par chacun des participants

Les + du stage :

- Un dispositif professionnalisant permettant à chacun d’approfondir le lien entre pratique et théorie dans la conduite de ses médiations singulières
- La possibilité d’obtenir un certificat de spécialisation suite à la validation de cette formation
- La validation de cette unité d’enseignement et de l’UE « Conduite de dispositifs de médiation singulière (la formation de coach professionnel au Cnam) » (CCH201) permet l’obtention d’un certificat de spécialisation du Cnam intitulé « Certificat de spécialisation Coaching professionnel : conduite de dispositifs de médiation singulière » (CS93)

Modalités de validation

- Projet(s)
- Mémoire

Description des modalités de validation

La validation de ce cycle sera conditionnée par :

1. La participation aux journées de regroupement mensuelles
2. La présentation et l’explicitation devant le groupe des dimensions théoriques repérables par chacun dans sa pratique de médiation singulière
3. La prise en charge de la régulation d’une séance d’analyse de pratique durant la formation
4. L’élaboration en fin de parcours d’un écrit développant un point théorique lié aux pratiques mises en oeuvre par le médiateur lors de la conduite de médiations avec des clients (8 à 12 pages)
5. Une soutenance par chacun de ses travaux, devant le groupe d’auditeurs et les formateurs intervenant dans le dispositif, le dernier jour de la formation